



Sous-direction du
recrutement

DGRH D5

Décision

**portant nomination du jury de l'examen professionnel de sélection pour
l'avancement au grade d'ingénieur de recherche hors classe du
ministère chargé de l'enseignement supérieur, session 2021**

N° 000001RHPDP000

La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 24 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 l'ouverture d'un examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'ingénieur de recherche hors classe,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury de l'examen professionnel de sélection pour l'avancement au grade d'ingénieur de recherche hors classe du ministère chargé de l'enseignement supérieur, session 2021 :

Madame CLARETON Magali, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche de 1^{ère} classe, présidente, ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Monsieur LE PIVERT Patrick, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, vice-président, ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Paris.

Monsieur BABUT Nicolas, ingénieur de recherche hors classe, expert, ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Paris.

Monsieur BADIE Alain, ingénieur de recherche hors classe CNRS, expert, Centre national de la recherche scientifique, Aix-en-Provence.

Madame CABET Eva, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Paris, Paris.

Monsieur CADET Jean-Paul, ingénieur de recherche hors classe, expert, Centre d'études et de recherches sur les qualifications, Marseille.

Monsieur CAZIER Fabrice, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université du Littoral Côte D'opale, Dunkerque.

Madame CUPERLY Anne-Isabelle, ingénieure de recherche hors classe, experte, Rectorat de l'académie de Toulouse, Toulouse.

Madame DELETAGE Viviane, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Bordeaux, Talence.

Monsieur DESTRAC Philippe, ingénieur de recherche hors classe, expert, Institut national polytechnique de Toulouse, Toulouse.

Monsieur DEVILLEZ Arnaud, ingénieur de recherche hors classe, expert, Rectorat de la Région académique de Bretagne, Rennes.

Madame DIOURY Fabienne, ingénieure de recherche hors classe, experte, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Madame DUIGOU-THOMAZO Carole, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université Rennes 1, Rennes.

Madame DURAND Hélène, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université Paul Valéry Montpellier 3, Montpellier.

Monsieur FLORY Laurent, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Monsieur GAILLARD Nicolas, ingénieur de recherche hors classe, expert, Institut national des sciences appliquées de Lyon, Villeurbanne.

Monsieur GARCIA Luc, conservateur général des bibliothèques, expert, Université Toulouse 2 Jean Jaurès, Toulouse.

Madame GEIST Claude, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Monsieur GUYON Frédéric, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université de Paris, Paris.

Monsieur KOSCIELNIAK Thierry, ingénieur de recherche hors classe, expert, Conservatoire national des arts et métiers, Paris.

Monsieur LEMAIRE Laurent, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université d'Angers, Angers.

Monsieur LENOIR David, ingénieur de recherche hors classe, expert, Ecole centrale de Lyon, Ecully.

Madame LIONET Liv, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, experte, ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Madame MÉNARD Armelle, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Bordeaux, Bordeaux.

Monsieur NICOLAS Jean-Baptiste, ingénieur de recherche hors classe, expert, Université de Côte d'Azur, Nice.

Monsieur PANAYIOTOU Savvas, ingénieur de recherche hors classe, expert, Rectorat de l'académie de Paris, Paris.

Madame PEREZ Coralie, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Madame SOR Brigitte, ingénieure de recherche hors classe, experte, Institut national polytechnique de Toulouse, Toulouse.

Madame VIVIER Emmanuelle, ingénieure de recherche hors classe, experte, Université de Picardie Jules Verne, Amiens.

Madame ZERRAD Myriam, ingénieure de recherche hors classe, experte, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame IOANNIDOU Evanthia, ingénieure de recherche hors classe, Etablissement Public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'Industrie, Paris.

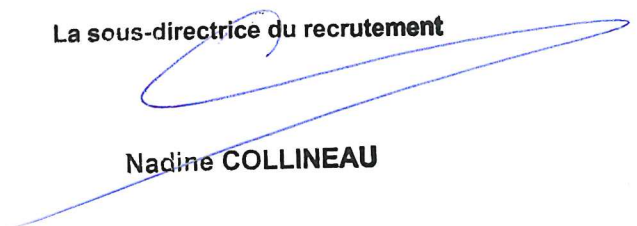
Monsieur WIITKAR Fabrice, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche de 1ère classe, ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, Paris.

Article 2 : En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Paris, le **09 NOV. 2021**

Pour la ministre de l'enseignement supérieur,
de la recherche et de l'innovation et par
délégation,

La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU